

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 19/01/2026 - B2026/000269 - 2002 B 00278 - 413 758 939 - 2F2C

Désignation de l'entreprise : SARL 2F2C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Lachaud de Rougeac 43800 ROSIERES		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 1 3 7 5 8 9 3 9 0 0 0 6 5			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N. clos le. 30062025	N-1 30062024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *		CERTIFIE CONFORME		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	160 479
		Constructions	AP	1 655 369
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
		Autres immobilisations corporelles	AT	833
		Immobilisations en cours	AV	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
Autres participations		CU	900	
Créances rattachées à des participations		BB		
Autres titres immobilisés		BD	300 000	
Prêts		BF		
Autres immobilisations financières *	BH			
TOTAL (II)		BJ	2 117 581	
ACTIF CIRCULANT		1 039 891		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN	218 530	
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT	74 180	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 032	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	76 917
Autres créances (3)		BZ	264 726	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ...)	CD	100 288	
	Disponibilités	CF	406 329	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 120	
	TOTAL (III)		CJ	1 145 122
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 262 703	
		IA	1 039 891	
		IB	2 222 812	
		IC	2 295 080	
Renvois (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks : Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2F2C		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1.162.570.....)	DA	1 162 570	1 162 570
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	52 173	52 173
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	116 257	116 257
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	481 113	452 790
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	218 616	144 581
	Subventions d'investissement	DJ		899
	Provisions réglementées *	DK	87 071	92 002
	TOTAL (I)	DL	2 117 801	2 021 271
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 809	41 096
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	30 948	173 661
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 453	5 051
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 078	16 766
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte regul	EB	40 723	37 236	
TOTAL (IV)	EC	105 011	273 809	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 222 812	2 295 080	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	105 011	265 561	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	561		

3 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2F2C		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	43 208	FE		FF	49 681	
		FG	174 219	FH		FI	181 922	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	217 427	FK		FL	231 603	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	256	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	231 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	30 072	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	16 187	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	1 330	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	66 589	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	78		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	114 256		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	117 603		
operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	36 082	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3 009	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 834	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	54 925		
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	410	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	410		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	54 514		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	172 118		

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise SARL 2F2C		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	120 899
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 630
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	126 529
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	699
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 699
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	123 830
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	31 326
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	370 648
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	152 031
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	218 616
RÉVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	1 379
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 1 379 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		2 699	126 529
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2053

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 222 812** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **370 648** euros et un total **charges** de **152 031** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **218 616** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien comme résumé dans le tableau ci-après.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 20 ans

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	160 479					160 479
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 164 680					1 164 680
instal. agencet aménagement	490 689					490 689
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	833					833
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 816 681					1 816 681
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	13 732		2 250		15 082	900
Autres titres immobilisés	300 000					300 000
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	313 732		2 250		15 082	300 900
TOTAL	2 130 412		2 250		15 082	2 117 581

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	559 393 415 601	42 364 21 744		601 757 437 344
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	581	208		789
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	975 575	64 316		1 039 891
TOTAL	975 575	64 316		1 039 891

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.	699			5 630			(4 931)
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	699			5 630			(4 931)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	699			5 630			(4 931)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			699			5 630	(4 931)

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	92 002	699	5 630	87 071
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	92 002	699	5 630	87 071
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		92 002	699	5 630	87 071
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		699	5 630		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	76 917	76 917	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 286	3 286	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 022	1 022	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	258 998	258 998	
	Débiteurs divers	1 420	1 420	
	Charges constatées d'avances	3 120	3 120	
TOTAL DES CREANCES		344 763	344 763	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	561	561		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 248	8 248		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 453	7 453		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 140	10 140		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 938	6 938		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	30 948	30 948		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	40 723	40 723			
TOTAL DES DETTES		105 011	105 011		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		32 847			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		30 948			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Charges à payer		11 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT COURUS S/EMP ETAB CR</i>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 981
<i>FRS ELECTRICITE FNP</i>	<i>1 549</i>	
<i>FRS HONORAIRES FNP</i>	<i>3 432</i>	
Dettes fiscales et sociales		6 938
<i>COTIS VAL AJOUT & FONC ENT CAP</i>	<i>491</i>	
<i>TAXE FONCIERE CAP</i>	<i>6 061</i>	
<i>TAXE HABITATION CAP</i>	<i>386</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		21 555
Autres créances clients		15 226
<i>CLTS FACTURES A ETABLIR</i>	8 495	
<i>CLTS FRAIS DIVERS FAE</i>	6 731	
Autres créances		6 329
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	6 329	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 120
MAINTENANCE CCA		1 246	
ASSURANCES CCA		1 874	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 120

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION LOCATIONS DIVERSES PCA		40 723	40 723
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			40 723

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	116 257,00	10,0000	1 162 570,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	116 257,00	10,0000	1 162 570,00

Effectif moyen

	30/06/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société à un lien
de participation

Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	900	
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations	11 389	
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS CHAJEMA
SAS CHAFRAI

348 139

10,00
40,00

111 550

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Caution solidaire envers la SAS CHAJEMA 170 000 Nantissement de produits de placement : Parts Sociales Bp Ordinaires envers la SAS CHAJEMA 100 000 270 000		
Total des engagements financiers (1)	270 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

2F2C
Société à responsabilité limitée au capital de 1 162 570 €
Siège social : Lachaud de Rougeac
17, Route du Pertuis
43800 ROSIERES
413 758 939 RCS LE PUY-EN-VELAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 NOVEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 218 616,34 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	218 616,34 €
* A titre de dividendes aux associés	116 257,00 €
Soit 1,00 € par part	

Le solde	102 359,34 €

* En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 583 472,69 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116 257,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 04 janvier 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
30 juin 2022	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/
30 juin 2023	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/
30 juin 2024	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 NOVEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 218 616,34 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	218 616,34 €
* A titre de dividendes aux associés	116 257,00 €
Soit 1,00 € par part	
Le solde	102 359,34 €

* En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 583 472,69 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 116 257,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 04 janvier 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40% (*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
30 juin 2022	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/
30 juin 2023	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/
30 juin 2024	1,00 € soit un dividende global de 116 257 €	116 257 €	/

(*) si option pour le barème progressif de l'IR à compter des exercices ouvert le 1^{er} janvier 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

